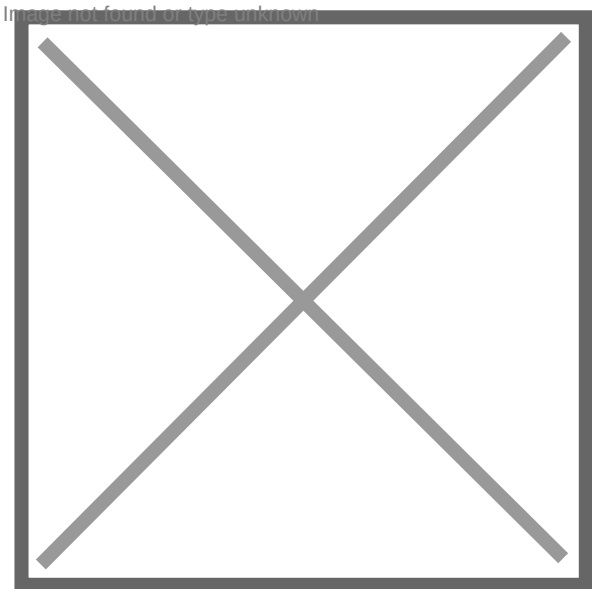




Mon patron refait une deuxième demande à l'inspecteur du travail

Par doudou74, le 25/12/2012 à 09:41

bonjour je suis representant syndical dans mon entreprise j'ai été déclaré inapte à occuper un poste de cariste après de ma deuxième visite le 18 09 12 soit disant le médecin a mis que je pouvais occuper des postes comme agent d'accueil ou logistique mais mon patron n'a rien proposé comme il ne veut pas de syndical qui veut faire en même temps les lois on n'est pas salarié il a bien dû déléguer mes droits de candidat libre qui sont pour le patron alors on a fait une demande de licenciement à l'inspecteur du travail qui a refusé mon licenciement le 30 11 2012 le 3 12 2012 mon patron a fait une lettre pour que je reste chez moi que mon salaire sera payé là il m'a appris qu'il refaisait une deuxième procédure de licenciement qui corrige les erreurs de la première fois sauf qu'on embauche une personne à mi-temps pour compléter un autre mi-temps au service de logistique je voulais savoir si avec ça il on fait une faute et que si l'inspecteur du travail va prendre en compte pour refusé mon licenciement ? merci de me répondre

Par **pat76**, le **26/12/2012** à **15:28**

Bonjourrrnrnl'inaptitude fait suite à un accident du travail, une maladie professionnelle ou une maladie non professionnelle?rrnrnPour le poste de reclassement ou le licenciement éventuel, les délégués du personnel ont pu donner leur avis?rrnrnVous avez un comité d'entreprise?rrnrnL'inspecteur du travail pourra de nouveau refuser votre licenciement.rrnrnEn attendfant, même si vous êtes chez vous, l'employeur devra vous verser l'intégralité de votre salaire.

Par **doudou74**, le **26/12/2012** à **15:48**

bonjour oui c'est un accident du travail qui m'a mis inapte à mon poste il on convoqué les délégués comme prévu la loi mais comme ces des candidats libres et qui sont pour le patron il on dit juste que j'en avais pas de poste pour moi mais depuis le 5 11 2012 il on embauché une personne à mi-temps que moi je pouvais occuper avec un autre poste équivalent avec le mi-temps on a deux usines qui ont deux cents mètres et là il refait une autre demande à l'inspecteur du travail il on fait une faute ? a-t-il pas me proposé le poste